



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent quarantième session

Rome, 10-14 mars 2025

**Feuille de route pour la mise à jour de la Stratégie relative à la mobilisation
du secteur privé**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Maurizio Martina
Directeur général adjoint
Tél.: +39 06570 51913
Adresse électronique: DDG-Martina@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le présent document contient la feuille de route pour la mise à jour de la Stratégie relative à la mobilisation du secteur privé 2026-2030, et définit les principales étapes du renouvellement de cette stratégie.
- La feuille de route attire l'attention sur les consultations à mener à partir de données probantes, la prise en compte des enseignements tirés de l'expérience et l'harmonisation des mesures à prendre pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) tout en renforçant l'inclusivité et la décentralisation.

SUITE QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à fournir des orientations sur la feuille de route proposée pour la mise à jour de la Stratégie relative à la mobilisation du secteur privé 2026-2030.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note de la feuille de route proposée pour la mise à jour de la Stratégie relative à la mobilisation du secteur privé 2026-2030;**
- **a dit attendre avec intérêt la consultation sur l'avant-projet et l'examen du projet final au cours de sa prochaine session, qui se tiendra en novembre 2025.**

I. Généralités et contexte

1. La *Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025* a été adoptée par les membres à la 165^e session du Conseil, tenue en décembre 2020. Depuis lors, la FAO a fait preuve d'une volonté croissante de consolider sa collaboration avec le secteur privé, et reconnu la contribution cruciale de cette stratégie à la transformation des systèmes agroalimentaires, à l'éradication de la faim et de la malnutrition et à la réalisation des objectifs de développement durables (ODD).
2. La FAO entend adopter une démarche davantage tournée vers l'avant, plus stratégique et plus adaptative en matière de partenariat avec le secteur privé, et aller au-delà des modèles classiques de collaboration pour faire sien un éventail plus large et plus innovant de coopérations conçues pour renforcer la portée de son action aussi bien à l'échelle mondiale qu'au niveau des pays.
3. À l'approche de la fin de la période couverte par cette stratégie, des mesures sont prises pour l'actualiser et la renouveler en temps voulu. Ces mesures s'appuient sur de nombreuses consultations internes et externes auxquelles participent les acteurs concernés. En interne, des consultations seront organisées avec des membres de la FAO, les bureaux régionaux, les bureaux de pays ainsi que les bureaux et les divisions techniques du siège. Leur objectif est d'examiner les enseignements tirés de l'expérience et les initiatives réussies, de façon à favoriser l'inclusivité et à pousser plus loin la décentralisation lorsque cela est possible.
4. Le présent document expose une feuille de route détaillée, qui décrit les activités et les actions programmées dans le cadre de la mise à jour de la stratégie et tient compte des informations en retour communiquées à l'occasion de la 139^e session du Comité du Programme et des observations formulées par les membres au sujet du document [PC 139/7](#), *Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025 – Mise en œuvre et actualisation*.

II. Phase de collecte des informations (décembre 2024 - mars 2025)

A. Préparation du terrain:

5. La phase de collecte des informations est essentielle pour jeter les bases de la nouvelle version de la *Stratégie relative à la mobilisation du secteur privé 2026-2030*. Elle comprend l'organisation de vastes consultations avec des parties prenantes internes et externes clés, le rassemblement d'informations à partir de données probantes, l'établissement d'un bilan détaillé de la situation et la synthèse des réflexions pour faire en sorte que la stratégie actualisée soit bien étayée et inclusive.

B. Bilan de la situation:

6. Mener une analyse approfondie de la stratégie actuelle: examiner les indicateurs de résultat et passer en revue ses rapports annuels et les rapports pertinents du Comité du Programme.
7. Effectuer une analyse comparative des stratégies de mobilisation du secteur privé adoptées par d'autres entités comparables (organismes ayant leur siège à Rome et autres entités des Nations Unies, Pacte mondial des Nations Unies et organisations internationales) afin de mettre en évidence les meilleures pratiques et les démarches innovantes réussies.
8. Recueillir les enseignements tirés de programmes menés à l'échelle régionale et au niveau des pays et en faire la synthèse, et prendre en compte parallèlement les nouvelles tendances mondiales susceptibles d'avoir une incidence sur la mobilisation du secteur privé.
9. Cartographier les partenariats, les initiatives et les fonctions en place en interne afin de trouver des synergies, de rechercher les points à améliorer, de déceler les lacunes et de noter ce qui fonctionne bien.

III. Phase d'élaboration de la première version du projet (avril 2025 - juin 2025)

10. Cette phase portera sur deux processus principaux: i) élaboration de la première version du projet; et ii) examen initial de cette première version.

C. Élaboration de la première version du projet:

11. Le premier projet de la stratégie actualisée sera rédigé en intégrant les réflexions et les observations recueillies durant la phase de collecte des informations.
12. Au cours de cette phase, un ensemble détaillé des principaux éléments destinés à la nouvelle stratégie sera mis au point. Des domaines thématiques, des buts stratégiques, des objectifs et des principes directeurs seront définis à partir des contributions et des observations réunies lors de la phase de collecte des informations.

D. Examen initial la première version du projet:

13. La première version du projet sera diffusée en interne et à l'extérieur pour solliciter des retours d'information.
14. En interne, elle sera communiquée aux bureaux et aux divisions techniques du siège, aux bureaux régionaux, aux bureaux décentralisés ainsi qu'aux membres, dans le cadre de consultations menées avec des groupes régionaux.
15. Des parties prenantes extérieures, dont le Groupe consultatif pour le secteur privé, le Pacte mondial, des entités des Nations Unies et une sélection de partenaires du secteur privé, seront également invitées à donner leur point de vue et à faire part de leurs idées.

IV. Phase de validation et de mise au point finale (juillet 2025 - septembre 2025)

E. Examen du projet final en interne et avec des parties prenantes extérieures:

16. L'avant-projet sera transmis en interne (au siège et aux bureaux décentralisés) et à l'extérieur (aux autres organismes ayant leur siège à Rome, au Pacte mondial et au Groupe consultatif pour le secteur privé) pour être examiné de manière approfondie.

F. Validation du projet final avec les membres:

17. Des consultations finales sur l'avant-projet seront organisées avec les membres pour arrêter la version définitive du projet.

V. Phase de présentation d'approbation (octobre 2025 - décembre 2025)

G. Présentation au Comité du Programme (novembre 2025):

18. La stratégie actualisée sera présentée à la session du Comité du Programme pour examen et avis.

H. Sollicitation de l'approbation du Conseil (décembre 2025):

19. Le Conseil sera invité à approuver la stratégie officiellement.

VI. Calendrier récapitulatif

I. Principales étapes:

- 1) Phase de collecte des informations: décembre 2024 - mars 2025.
- 2) Phase d'élaboration de la première version du projet: avril 2025 - juin 2025.
- 3) Phase de validation et de mise au point finale: juillet 2025 - septembre 2025.
- 4) Phase de présentation et d'approbation: octobre 2025 - décembre 2025.